

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date de la première convocation
26/09/2024

Date Affichage de la première convocation
26/09/2024

Le quorum n'ayant pas été atteint à l'occasion de la réunion du 1^{er} octobre 2024, le conseil municipal a de nouveau été convoqué pour une réunion le 10 octobre 2024.

Date de la seconde convocation
03/10/2024

Date Affichage de la seconde convocation
03/10/2024

NOMBRE DE MEMBRES				
EN EXERCICE	PRESENTS	ABSENTS	PROCURATIONS	SECRETAIRE de SEANCE
10	4	2	4	Néant

Séance du 10 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et dix octobre à 14h00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : P. PETITQUEUX, V. PICHEYRE, R. VILALTA, J.N GOULLIER

Absents : S. VAILLS, J. LAUBRAY

Procurations : A. COMPAGNON à J.N GOULLIER, F. BADIE à R. VILALTA, P. MIRAN à P. PETITQUEUX, J. CORREIA à V. PICHEYRE

Objet de la Délibération :

VALIDATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES CASSES DU RESEAU AEP – ANNEE 2024

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que dans le cadre de la préservation de la ressource en eau, le Département des Pyrénées Orientales subventionne les travaux de réparations de casses du réseau AEP des communes.

A ce titre, la commune a adressé en juillet 2024 une demande d'aide financière au Département afin que ce dernier participe aux dépenses liées aux réparations des casses qui a été acceptée pour les travaux de réparation intervenus entre le 18 juillet, date de dépôt de la demande d'aide, et le 08 octobre.

Il précise que la demande de versement d'aide doit être déposée au Département le 15 octobre 2024 accompagnée d'un mémoire technique rappelant les diverses casses du réseau réparées par les services techniques de la mairie, mais aussi par les entreprises lorsque les moyens techniques et/ou humains de la commune ne permettent pas les réparations.

Monsieur le Maire présente ce mémoire technique à l'assemblée et demande la validation de la demande d'aide financière au Département pour les casses du réseau 2024 dont le montant total des dépenses d'élève à 19 468.54 €HT.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ACCEPTE le mémoire technique présenté.

AUTORISE le Maire à déposer la demande d'aide au Département.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 10/10/2024.

Le Maire

P. PETITQUEUX



Conformément aux dispositions des articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales, la présente délibération sera affichée en mairie pendant un mois, publiée au recueil des actes administratifs et transmise à l'autorité administrative compétente de l'État, Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales, en vue de devenir exécutoire.

Voies et délais de recours :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, toute personne intéressée peut contester la légalité de la présente décision dans les deux mois qui suivent la date de publication et/ou sa notification.

À cet effet, elle peut saisir le Tribunal administratif de MONTPELLIER (Espace Pitot, 6 Rue Pitot, 34063 MONTPELLIER CEDEX 02) d'un recours pour excès de pouvoir. Elle peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision et/ou d'un recours hiérarchique le représentant de l'État dans le département. Cette démarche proroge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit après l'écoulement d'un délai de deux mois suivant la réception de ce recours. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut décision de rejet implicite. Toutefois, lorsqu'une décision explicite de rejet intervient avant l'expiration de cette période, elle fait à nouveau courir le délai de recours. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



COMMUNE DE FORMIGUERES



**MÉMOIRE TECHNIQUE
CASSES RESEAU EAU POTABLE**

Année 2024

CONTEXTE :

Le réseau AEP de la Commune de Formiguères est vieillissant malgré une campagne de renouvellement de celui-ci datant de plusieurs années via l'élaboration d'un schéma directeur.

Les secteurs Carrer de las Founts et Cami de las Creus font l'objet actuellement d'un remplacement du réseau AEP et des réducteurs de pression sont également remplacés afin de permettre une meilleure régulation de la pression d'eau distribuée dans plusieurs points du village.

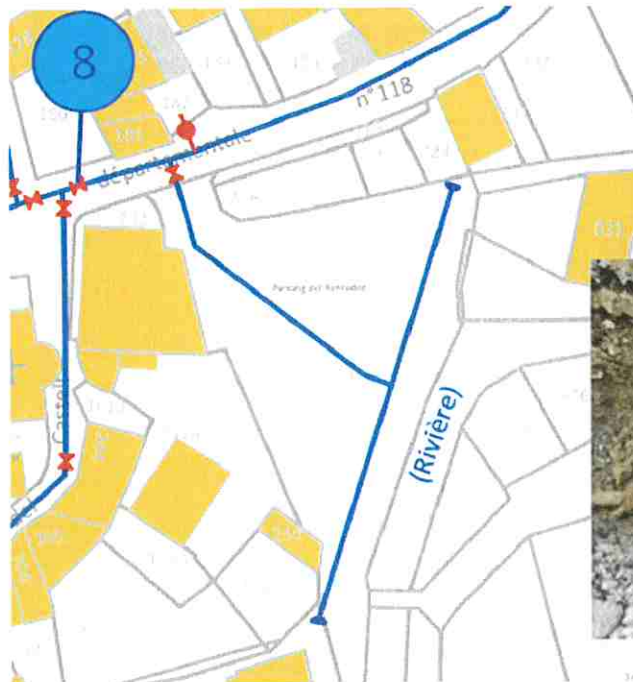
Depuis le mois de juillet 2024, la commune a connu plusieurs casses du réseau d'eau potable sur plusieurs secteurs du village.

Certaines peuvent faire l'objet de réparations par les services techniques, d'autres par des entreprises lorsque les moyens technique et/ou humains sont insuffisants.

Information importante : les services techniques disposent d'un petit stock de fournitures nécessaires aux réparations d'urgence, de fait, les dates des bons de livraisons et/ou de factures présentées dans ce dossier concernent le renouvellement de ce petit stock et sont donc généralement postérieures à la date de la fuite concernée.

PARKING DU RANTADO :

Les canalisations \varnothing 125mm de ce secteur sont en fibrociment et datent des années 60.



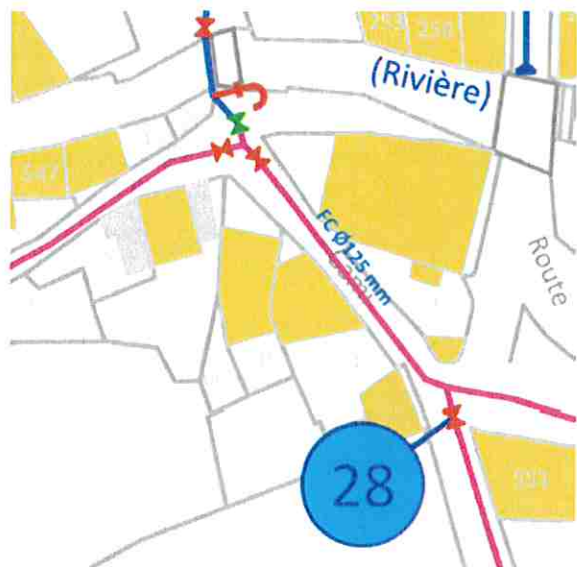
Le 20 août une casse d'une partie de la canalisation a provoqué une perte d'eau potable d'environ 70m³.

Les services techniques ont remplacé 3 mètres de canalisation en fibrociment par une longueur en PVC.

Coût des travaux hors main d'œuvre : 348.07 €



CAMI DE LAS CREUS :



La commune a entrepris des travaux de remplacement des canalisations des rues « carrer de las fonts » et « cami de las creus » au mois de juin et qui ont duré tout l'été.

Après la mise en eau des nouvelles conduites, plusieurs portions de la canalisation en fibrociment du bas du cami de las creus ont cassé entre le mardi 02 dans la nuit et le jeudi 04 octobre. Une réparation nocturne a été nécessaire pour avancer sur le chantier.

L'entreprise Jocaveil qui était sur un chantier proche a procédé aux réparations en remplaçant les portions de la canalisation concernée par ces casses par une conduite en fonte.

Nous n'avons pas pu estimer la quantité d'eau perdue.

Coût des travaux : 18 776.00 € HT



CALENDRIER RECAPITULATIF DES CASSES RESEAU AEP SURVENUES ENTRE LE 18 JUILLET ET LE 04 OCTOBRE 2024 :



RUE DES JONQUILLES :

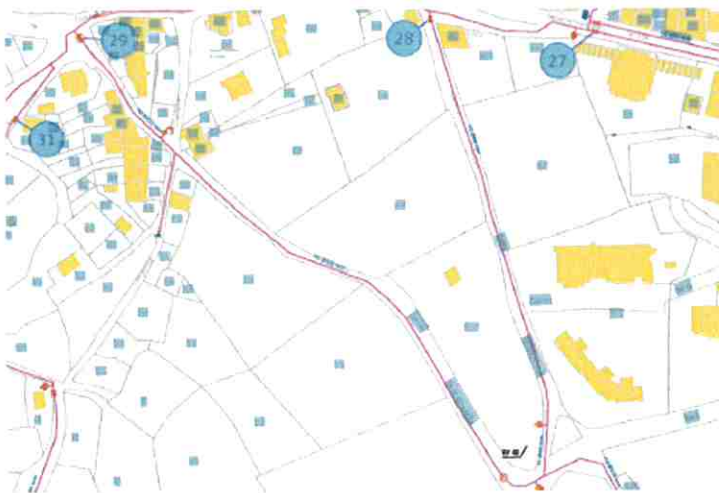


Le 28 août, un tuyau PE ø25 fendu a engendré une perte d'eau de 3m³.

Les services techniques ont procédé au remplacement d'un collier de prise en charge.

Coût des travaux hors main d'œuvre : 66.64 C HT

CAMI ET IMPASSE DE LA CITADELLE :



Les canalisations ø 125mm du cami et de l'impasse de la citadelle sont en fibrociment datent des années 60.

Ce secteur est situé en amont des rues « carrer de las Founts » et « cami de las creus », dont les travaux de remplacement du réseau ont débuté en juin, et les arrêts et mises en service de la distribution d'eau a provoqué des casses. Une première a eu lieu le 6 septembre, ayant engendré environ 46m³ de perte d'eau.

Une fuite plus importante a eu lieu le 17 septembre. Elle a causé la perte de 300m³ d'eau potable. Les services techniques ont procédé au remplacement de 3 mètres linéaires de tuyaux en fibrociment par du PVC.

Coût des travaux hors main d'œuvre : 277.83 C HT



PIECES ANNEXES DEVIS:



ZA EDDC

66800 SAILLAGOUSE
TEL. 0468049022
TELEC 0468047635

FORMIGUERES EAU MAIRIE

EAU ET ASSAINISSEMENT
1 PL DE L EGLISE
66210 FORMIGUERES

D.L. N° CLIENT R.T. M.R. CD
482 117859 H 0 2 030

DÉPÔT VENDEUR

FACTURE DU 24/08/2024 24-604420		EX 1 BC 1 EF	EUROS	SAILLAGOUSE	569	
RÉFÉRENCE CATALOGUE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE BRUT	% DE REMISE	PRIX UNITAIRE NET	MONTANT HORS TAXE
V . REF	BON N. 770805 DU 200824 BON 35 PARGINR RENTADO					
81050Y	ADAP.GRAND.TOL.DN 50/60/65-58/77	1,00	119,11		119,11	119,11
81212Z	JUNCTION LARGE PLAG 58- 77	1,00	86,98	29,0	61,76	61,76

EN CAS DE PAIEMENT ANTICIPE AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE

VALEUR EN

REGLEMENT PAR VIREMENT AU 30/09/2024

TOTAL H.T.	% T.V.A	T.V.A	NET A PAYER
180,87	20,00	36,17	217,04

EXTRAIT DE NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES FIGURANT AU VERSO AINSI QUE L'ENSEMBLE DE NOS BONS DE LIVRAISONS :

- 1) Nos marchandises bénéficient d'une clause de réserve de propriété ; la propriété des biens vendus ne sera transférée à l'acheteur qu'une fois effectué le paiement intégral du prix.
2) Le non-paiement à l'échéance fixée :
- donnera lieu au versement d'une pénalité calculée sur la base d'un taux de 15 % /an
 - donnera lieu à la perception d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €
 - entraînera la déchéance du terme pour l'ensemble de notre créance
 - donnera lieu au versement d'une indemnité égale à 10 % du montant des sommes impayées.

SOCIÉTÉ CLIENT DÉPÔT FACTURE
4 117859 H 482 604420

MONTANT 217,04 EUROS

PAPILLON À JOINDRE
AU RÉGLEMENT OU A
TOUTE CORRESPONDANCE
CONCERNANT
CE DOCUMENT

S.A.S. au Capital de 104.524.258,82 €
Siège Social : FRANS BONHOMME - Z.I. n° 1, 3 rue Denis Papin
CS10238 - 37302 JOUE-LES-TOURS CEDEX
TEL 02 47 35 33 33 - Fax : 02 47 35 33 00
R.C.S. Tours 383 706 397 - SIRET 383 706 397 00049 - APE 4673A
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 27 383 706 397

LES RÉGLEMENTS PAR VIREMENT DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS A
CIC G M E CENTRE OUEST 41004 BLOIS CEDEX
IBAN : FR76 3004 7148 0200 0216 0620 111
BIC : CMCIFRPP



ZA EDEDEC
66800 SAILLAGOUSE
TEL : 04 68 04 90 22
MAIL: dep482@groupe-fb.com

PREPARATEUR GERMAN

ENLEVE PAR BENJAMIN
D.L N° CLIENT R.I. M.R. PFC CD
482 117859 H 0 2 569

La présente commande est soumise aux Conditions Générales de Vente (« CGV ») de la société FRANS BONHOMME, sauf convention écrite contraire intervenue entre FRANS BONHOMME et le Client. A ce titre, les CGV de FRANS BONHOMME figurent intégralement au verso de la dernière page de cet exemplaire de commande destiné au Client.

CLIENT		ADRESSE DE LIVRAISON
FORMIGUERES EAU MAIRIE 66210 FORMIGUERES TEL: CONTACT:		
TEL CONTACT:		

BON DE LIVRAISON EN EUROS No 771022 du 03/09/2024 09h11
Commande No 94820034264 cree le 03/09/2024 09h11
01/01

CODE ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE	C.U.	PRIX UNITAIRE BRUT	% REMISE	PRIX UNITAIRE NET	MONTANT
V. REF. 35	VOIRIE						
81226 P	JUNCTION LARGE PLAGES 88-109 HORS FRAIS ADMINISTRATIF	2,00	PCE	117,74		83,60	167,20

Colisage
 Enlèvement Expédition Port payé Port dû

TOTAL QUANTITES: 2,00 NOM: SIGNATURE: MONTANT HORS TAXES: 167,20

Transporteur: 771022 POIDS 8,792

S.A.S. au Capital de 104 524 258,82 €
Siège Social: FRANS BONHOMME - Z.I. n° 1 - 3 rue Denis Papin - CS 12238 - 37302 JOUE LES TOURS CEDEX
TEL: 02 47 35 33 33 - Fax: 02 47 35 33 02
R.C.S. Tours 883 706 397 - SIRET 883 706 397 00048 - APE 4673A
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE: FR 27 383 706 397
LES RÈGLEMENTS PAR VIREMENT DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS À
CIC G M E CENTRE QUART 41004 BLDIS CEDEX - IBAN: FR75 3004 7148 0200 0116 0010 111 - BIC: CMCIFRPP
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AU VERSO, DON'T RÉSERVÉS DE PROPRIÉTÉ

T.V.A. %
TOTAL A PAYER



ZA EDEDEC
66800 SAILLAGOUSE
TEL : 04 68 04 90 22
MAIL: dep482@groupe-fb.com

PREPARATEUR GERMAN

ENLEVE PAR BENJAMIN
D.L N° CLIENT R.I. M.R. PFC CD
482 117859 H 0 2 569

La présente commande est soumise aux Conditions Générales de Vente (« CGV ») de la société FRANS BONHOMME, sauf convention écrite contraire intervenue entre FRANS BONHOMME et le Client. A ce titre, les CGV de FRANS BONHOMME figurent intégralement au verso de la dernière page de cet exemplaire de commande destiné au Client.

CLIENT		ADRESSE DE LIVRAISON
FORMIGUERES EAU MAIRIE 66210 FORMIGUERES TEL: CONTACT:		
TEL CONTACT:		

BON DE LIVRAISON EN EUROS No 771108 du 06/09/2024 09h50
Commande No 94820034335 cree le 06/09/2024 09h50
01/01

CODE ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE	C.U.	PRIX UNITAIRE BRUT	% REMISE	PRIX UNITAIRE NET	MONTANT
V. REF. 37	GONQUILLES = Jonquilles						
81847 P	RAC.MALE SERRAGE EXT.D 32 - 26X34	1,00	PCE	24,03		14,42	14,42
92912 R	RESINE ANAEROBIE EASYFIT FL 50ML	1,00	PCE	28,73		25,00	25,00
81130 K	COL.PEC LP DN125 PB+VIS HORS FRAIS ADMINISTRATIF	1,00	PCE	65,74		27,22	27,22

Colisage
 Enlèvement Expédition Port payé Port dû

TOTAL QUANTITES: 3,00 NOM: SIGNATURE: MONTANT HORS TAXES: 66,64

Transporteur: BL 771108 POIDS 1,735

S.A.S. au Capital de 104 524 258,82 €
Siège Social: FRANS BONHOMME - Z.I. n° 1 - 3 rue Denis Papin - CS 12238 - 37302 JOUE LES TOURS CEDEX
TEL: 02 47 35 33 33 - Fax: 02 47 35 33 02
R.C.S. Tours 883 706 397 - SIRET 883 706 397 00048 - APE 4673A
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE: FR 27 383 706 397
LES RÈGLEMENTS PAR VIREMENT DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS À
CIC G M E CENTRE QUART 41004 BLDIS CEDEX - IBAN: FR75 3004 7148 0200 0116 0010 111 - BIC: CMCIFRPP
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AU VERSO, DON'T RÉSERVÉS DE PROPRIÉTÉ

T.V.A. %
TOTAL A PAYER



ZA EDDC
 66800 SAILLAGOUSE
 TEL : 04 68 04 90 22
 MAIL: dep482@groupe-fb.com

PREPARATEUR CYRIL

ENLEVE PAR BENOIT
 D.L. N° CLIENT RT. M.R. PFC CO
 482 117859 H 0 2 569

La présente commande est soumise aux Conditions Générales de Vente (« CGV ») de la société FRANS BONHOMME, sauf convention écrite contraire intervenue entre FRANS BONHOMME et le Client. A ce titre, les CGV de FRANS BONHOMME figurent intégralement au verso de la dernière page de cet exemplaire de commande destiné au Client.

CLIENT	ADRESSE DE LIVRAISON
FORMIGUERES EAU MAIRIE 66210 FORMIGUERES TEL: CONTACT: TEL CONTACT:	

BON DE LIVRAISON EN EUROS No 771113 du 06/09/2024 14h53
 Commande No 94820034342 cree le 06/09/2024 14h53
 01/01

CODE ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE	C.U.	PRIX UNITAIRE BRUT	% REMISE	PRIX UNITAIRE NET	MONTANT
V. REF.	BON 37 CASSE						
80926 N	RAC SR6 50-60-65/63 SS MCH DIAMANT HORS FRAIS ADMINISTRATIF	1,00	PCI	83,51		83,51	83,51

Colisage
 Enlèvement Expédition Port payé Port dû

Transporteur : L 771113 POIDS 2,463

TOTAL QUANTITES	1,00	NOM	SIGNATURE	MONTRANT HORS TAXES	83,51
S.A.S. au Capital de 104 524 258 82 € Siège Social : FRANS BONHOMME - ZA n°2 - 3 rue Denis Papin - CS 10238 - 37302 JOUE LES TOURS CEDEX TEL 02 47 35 33 33 - Fax : 02 47 35 33 00 R.C.S. Tours 383 706 397 - SIRET 383 706 397 00049 - APE 4673A N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR22 383 706 397 LES RÈGLEMENTS PAR VIREMENT DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS À CC 6 M L CENTRE OUEST 43004 BONS CEDEX - IBAN : FR76 3004 7148 0100 0216 0510 111 - BIC : CMOIFRPP CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AU VERSO, DON'T RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ			T.V.A. %	TOTAL A PAYER	



ZA EDDC
 66800 SAILLAGOUSE
 TEL : 04 68 04 90 22
 MAIL: dep482@groupe-fb.com

PREPARATEUR GERMAN

ENLEVE PAR BENOIT
 D.L. N° CLIENT RT. M.R. PFC CO
 482 117859 H 0 2 569

La présente commande est soumise aux Conditions Générales de Vente (« CGV ») de la société FRANS BONHOMME, sauf convention écrite contraire intervenue entre FRANS BONHOMME et le Client. A ce titre, les CGV de FRANS BONHOMME figurent intégralement au verso de la dernière page de cet exemplaire de commande destiné au Client.

CLIENT	ADRESSE DE LIVRAISON
FORMIGUERES EAU MAIRIE 66210 FORMIGUERES TEL: CONTACT: TEL CONTACT:	

BON DE LIVRAISON EN EUROS No 771120 du 06/09/2024 16h02
 Commande No 94820034346 cree le 06/09/2024 16h02
 01/01

CODE ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE	C.U.	PRIX UNITAIRE BRUT	% REMISE	PRIX UNITAIRE NET	MONTANT
V. REF.	38 REPARATION Citadelle						
80935 Y	RAC SR6 60-65/75 SS MANCH DIAMANT HORS FRAIS ADMINISTRATIF	1,00	PCI	96,18		96,18	96,18

Colisage
 Enlèvement Expédition Port payé Port dû

Transporteur : 771120 POIDS 2,757

TOTAL QUANTITES	1,00	NOM	SIGNATURE	MONTRANT HORS TAXES	96,18
S.A.S. au Capital de 104 524 258 82 € Siège Social : FRANS BONHOMME - ZA n°2 - 3 rue Denis Papin - CS 10238 - 37302 JOUE LES TOURS CEDEX TEL 02 47 35 33 33 - Fax : 02 47 35 33 00 R.C.S. Tours 383 706 397 - SIRET 383 706 397 00049 - APE 4673A N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR22 383 706 397 LES RÈGLEMENTS PAR VIREMENT DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS À CC 6 M L CENTRE OUEST 43004 BONS CEDEX - IBAN : FR76 3004 7148 0100 0216 0510 111 - BIC : CMOIFRPP CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AU VERSO, DON'T RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ			T.V.A. %	TOTAL A PAYER	



La carrière
 Avenue de Mont-Louis 66210 LES ANGLÉS
 Tél : 04 58 04 43 43 - Fax : 04 58 30 95 99
 R.C.S Perpignan 3 318 395 894 - Siret 318 395 894 20054 - Code APE 4211Z
 N° intracommunautaire FR 79 318 395 894 - Com. Banc : 395 15507 00013 34

				SITE		ANGLES CARRIERE	
Date	17/09/2024	H.D	11:14	BRUT	4500		
BON	029332	CHAUFFEUR		TARE	2560		
CAMION		EQ742		NET	1940		
N°	2267	CLIENT	COMMUNE DE FORMIGUERES	MAIRIE	66210	FORMIGUERES	
FUIITE D EAU		SECTEUR CITADELLE					
CHANTIER							
GANULAT	14	PU HT	9	TOTAL HT	17.46		
		SABLE DE TRANCHEE					
TRANSPORT	00	PSC	PU HT	0	T.V.A	3.49	
REGLEMENT				T.T.C	20.95		

Dans l'hypothèse où le présent bon n'est pas une facture, le présente livraison fera l'objet d'une facture récapitulative à la fin du mois de livraison. Aucun acompte n'est consenti pour paiement anticipé. Pénalités de retard = 1,5 fois le taux de l'intérêt légal.
CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi n°80-335 du 12 mai 1980).
 Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix.
 Toutefois, l'acheteur peut revendre les marchandises ou les transformer, mais leur vente ou leur transformation nous confère, conformément à l'article 66 de la loi du 13 juillet 1957 sur le règlement judiciaire et la liquidation des biens et aux articles L. 121 et 122 de la loi du 25 janvier 1985 sur le redressement judiciaire, le droit de revendiquer le montant en tout ou partie de nos marchandises restantes invendues.

Signature du client

SURCHARGE : Le transporteur déclare décharger la responsabilité de l'entreprise ARENY



La carrière
 Avenue de Mont-Louis 66210 LES ANGLÉS
 Tél : 04 58 04 43 43 - Fax : 04 58 30 95 99
 R.C.S Perpignan 3 318 395 894 - Siret 318 395 894 20054 - Code APE 4211Z
 N° intracommunautaire FR 79 318 395 894 - Com. Banc : 395 15507 00013 34

				SITE		ANGLES CARRIERE	
Date	18/09/2024	H.D	10:07	BRUT	4600		
BON	029359	CHAUFFEUR		TARE	2560		
CAMION		EQ742		NET	2040		
N°	2267	CLIENT	COMMUNE DE FORMIGUERES	MAIRIE	66210	FORMIGUERES	
FUIITE D EAU		SECTEUR CITADELLE					
CHANTIER							
GANULAT	12	PU HT	20.02	TOTAL HT	40.84		
		GRAVE 0/31.5 PRIMAIRE					
TRANSPORT	00	PSC	PU HT	0	T.V.A	8.17	
REGLEMENT				T.T.C	49.01		

Dans l'hypothèse où le présent bon n'est pas une facture, le présente livraison fera l'objet d'une facture récapitulative à la fin du mois de livraison. Aucun acompte n'est consenti pour paiement anticipé. Pénalités de retard = 1,5 fois le taux de l'intérêt légal.
CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi n°80-335 du 12 mai 1980).
 Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix.
 Toutefois, l'acheteur peut revendre les marchandises ou les transformer, mais leur vente ou leur transformation nous confère, conformément à l'article 66 de la loi du 13 juillet 1957 sur le règlement judiciaire et la liquidation des biens et aux articles L. 121 et 122 de la loi du 25 janvier 1985 sur le redressement judiciaire, le droit de revendiquer le montant en tout ou partie de nos marchandises restantes invendues.

Signature du client

SURCHARGE : Le transporteur déclare décharger la responsabilité de l'entreprise ARENY



La carrière
 Avenue de Mont-Louis 66210 LES ANGLÈS
 Tél : 04 68 04 43 43 - Fax : 04 68 30 95 93
 R.C.S Perpignan 3 318 395 894 - Siret 318 395 894 00054 - Code APE 4211Z
 N° Intra Communautaire FR 79 318 395 894 - Don Band : APS 15607 00010 34

		SITE		ANGLES CARRIERE	
Date	18/09/2024	H.D	08:31	BRUT	4550
BON	029355	CHAUFFEUR		TARE	2560
CAMION			EQ742	NET	1990
N°	2267	CLIENT	COMMUNE DE FORMIGUERES	MAIRIE	66210 FORMIGUERES
FUITE D EAU		SECTEUR CITADELLE			
CHANTIER					
GANULAT	12	PU HT	20.02	TOTAL HT	39.84
		GRAVE 0/31.5 PRIMAIRE			
TRANSPORT	00	PSC	0	T.V.A	7.97
REGLEMENT				T.T.C	47.81

Dans l'hypothèse où le présent bon n'est pas une facture, le présente livraison fera l'objet d'une facture rectificative à la fin du mois de livraison. Aucun escompte n'est consenti pour paiement anticipé. Pénalités de retard = 1,5 fois le taux de l'intérêt légal.
CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi n°80-335 du 12 mai 1980).
 Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix. Toutefois, l'acheteur peut revendiquer les marchandises ou les transformer, mais leur vente ou leur transformation nous confère, conformément à l'article 66 de la loi du 13 juillet 1957 sur le régime judiciaire et la liquidation des biens et aux articles L 121 et 122 de la loi du 25 janvier 1985 sur le redressement judiciaire, le droit de revendiquer le montant en tout ou partie de nos marchandises restant en magasin.

Signature du client

SURCHARGE : Le transporteur déclare décharger la responsabilité de l'entreprise ARENY



DEVIS ESTIMATIF

SAS JOCAVEIL ET FILS
 Route Nationale 116
 66 400 Fla-Sirach
 Mail: jocaveil.et.fils@wanadoo.fr
 Tel : 04.68.96.43.86
 Fax : 04.68.96.61.56



Client

Commune de Formigüeres
 66 210 FORMIGUERES

Devis du: 3 octobre 2024
 TRAVAUX SUPPLEMENTAIRE

22 653 SUP.D.B

DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF
 Formigüeres - Cami de las Creus Route des argles - eau potable

Renouvellement du réseau d'eau potable		
N°	Libellé	Montant
1	Travaux préparatoires et terrassements	6 774,60 €
2	Pompage et refecton de volets et tretoirs	3 056,40 €
3	Réseaux d'eau potable	6 692,40 €
4	Raccordement et Réception	3 250,40 €
Sous-total renouvellement du réseau d'eau potable		18 776,00 €

TOTAL HT	18 776,00 €
TVA 20%	3 755,20 €
TOTAL TTC	22 531,20 €

Bon pour accord le (date et signature)

SAS JOCAVEIL ET FILS
 66 400 Fla - 065 20 40 00 11
 Tel : 04 68 96 43 86
 Fax : 04 68 96 61 56
 SIRET : 521 200 000 000 121